



**1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES** Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous  
 Si vous déclarez ci-dessous des salaires versés par une société que vous contrôlez, remplissez également les lignes "Dirigeants de sociétés" page 1 de la déclaration n° 2042C.

**TRAITEMENTS, SALAIRES**

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus	20 247	NSPYS	51 145	
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
Corrigez si le montant est inexact	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, agents gén. d'assurance, fonct. chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables connus Chômage, préretraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Précisez, si vous en avez, vos salaires de nature exceptionnelle (voir explications jointes)				
déjà inclus dans les montants des lignes 1AJ, 1AA, 1GB, 1GF, 1AP, 1AG, 1AX		1BX	1CX	1DX
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre	1AK	1BK	1CK	1DK

**PENSIONS, RETRAITES, RENTES**

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM
Précisez, si vous en avez, vos pensions de nature exceptionnelle (voir explications jointes)				
déjà incluses dans les montants des lignes 1AS, 1AZ, 1AO, 1AM	1AD	1BD	1CD	1DD

**RENTES VIAGRIÈRES À TITRE ONÉREUX**

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes de nature exceptionnelle déjà incluses ci-dessus	1AU	1BU	1CU	1DU
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

**2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS** Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire				2DH
• autres produits				2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017: total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW			2UU	
• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €				2VV
• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 €				2WW

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire				2XX
• autres produits				2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017				2ZZ

Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème

2DC

Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME

2FU

Autres revenus distribués et assimilés

2TS

Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe

2TR

Intérêts des prêts participatifs et des minibons

2TT

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

2CG

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible

2BH

Frais et charges

2CA

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères

2AB

Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2018

2CK

Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire

2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2)

2OP COCHEZ

et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3)

**3 I GAINS DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS**

Plus-value sans application d'abattement

3VG

Moins-value 2018

3VH

0567001892 0008



## 4 I REVENUS FONCIERS Location non meublée

### Micro foncier

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € .....	4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français .....	4BK
+ dont recettes exceptionnelles qui seront soumises à l'impôt .....	4XD

Nom du locataire et adresse .....

### Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables .....	4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français .....	4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers .....	4BB
Déficit imputable sur le revenu global .....	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés .....	4BD
Recettes foncières non exceptionnelles .....	4XA
Majorations et régularisations qui seront soumises à l'impôt .....	4XB
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2019 .....	4BN COCHEZ
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale .....	4BZ COCHEZ

## 6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE .....	0	6DE
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006 .....	6GR	1 <sup>er</sup> ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs .....	6EL	2 <sup>nd</sup> ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) sur décision de justice définitive avant 2006 .....	6GP	1 <sup>er</sup> ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) .....	6GU	2 <sup>nd</sup> ENFANT

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts .....

Nature des déductions

### Épargne retraite : PERP et produits assimilés

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés .....	6RS	6RT	6RU
Plafond de déduction .....	6PS	6PT	6PU
Corrigez si le montant est inexact .....			
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint .....			6QR COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2018 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes .....			6QW COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO .....	6QS	6QT	6QU

## 7 I RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RICI.

En cas de mariage ou de pacs en 2018, indiquez le montant de l'avance sur réductions et crédits d'impôt perçue par votre conjoint .....

## 8 I DIVERS

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français .....	8TK
Non-résidents :	
- retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA .....	8TA
- revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen Report de la déclaration n° 2041 TM .....	8TM
Plus-values en report d'imposition non expiré. Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT .....	8UT
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires .....	8FV COCHEZ
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats .....	8TT COCHEZ
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre .....	8UU COCHEZ

## INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION

Les informations dont l'administration a connaissance à ce jour au titre de 2018 sont imprimées ci-dessous dans la limite de l'espace disponible. Ces montants peuvent comprendre des revenus exceptionnels. Vérifiez et complétez le cas échéant votre déclaration sur impot.gouv.fr.

### TRAITEMENTS ET SALAIRES

#### REVENUS D'ACTIVITÉ - DECLARANT 1 - TOTAL :

20 247

société de distribution du neubourg et de l'ecaille :

20 053

sodis :

194